



SESSION DE FORMATION : « LE CODE MINIER DE 2015 ET SES TEXTES D'APPLICATION : LE NOUVEAU REGIME JURIDIQUE, FISCAL ET DOUANIER DES OPERATIONS MINIERES AU BURKINA FASO »

Programme des journées :

JEUDI 16 MARS 2017

07H30-08h00 : Accueil et installation des participants

08H00-08H30 : Discours introductif-Genèse sur le code minier de 2015 et ses textes d'application

MODULE 1 : « LE NOUVEAU REGIME JURIDIQUE DES OPERATIONS MINIERES »

08H30-09H30 : Thème 1 : « La stabilisation du Régime fiscal et douanier »

Points essentiels :

- Nature juridique des conventions minières
- Différentes formes de stabilisation
- Champ d'application personnel de la clause de stabilité
- Champ d'application matériel de la clause de stabilité
- Champ d'application temporel de la clause de stabilité
- Applicabilité du nouveau code aux conventions minières en cours

09H30-10H00 : Débats avec l'animateur

10H00-10H30 : Pause-café

10H30-12H00 : Thème 2 : « Le nouveau régime des titres miniers au Burkina Faso »

Points essentiels :

- Nature des titres et autorisations minières
- Condition de délivrance des titres miniers
- Droits sur les titres miniers
- Gestion des titres miniers (octroi, renouvellement, retrait)
- Régime des autorisations minières
- Droits et obligations des titulaires de titre miniers
- Dividendes prioritaires de l'Etat

12H00-12H30 : Débats avec l'animateur

12H30-13H30 : Pause - Déjeuner

MODULE 2 : « LES CONTRIBUTIONS MINIERES »

13H30-15H00 : Thème 1 : « Les fonds miniers »

Points essentiels :

- Fonds de réhabilitation et de fermeture de la mine
- Fonds de financement de la recherche géologique et minière et de soutien à la formation sur les sciences de la terre
- Fonds de réhabilitation, de sécurisation des sites miniers artisanaux et de lutte contre l'usage des produits chimiques prohibés
- Contribution financière en matière d'eau
- Fonds minier de développement local
- Régime fiscal des provisions réglementées et des contributions financières

15H00-16H00 : Débats avec les panélistes

Fin de la première journée

VENDREDI 17 MARS 2017

07H30-08h00 : Accueil et installation des participants

08H00-09H00 : Thème 2 : « Redevances et taxes superficielles »

Points essentiels :



- L'évolution des droits fixes
- des droits fixes sur les substances de carrière
- des droits fixes sur les substances de mines
- L'évolution des redevances proportionnelles
- des taxes superficielles
- redevances proportionnelles

09H00-09H30 : Débats avec l'animateur

09H30-10H00 : Pause-café

MODULE 3 : « LE NOUVEAU REGIME FISCAL ET DOUANIER DES OPERATIONS MINIERES AU BURKINA FASO »

10H00-12H00 : Thème 1 : « Régime fiscal des opérations minières »

Points essentiels :

- Régime fiscal en phase de recherche
- Régime fiscal en phase de travaux préparatoire
- Régime fiscal en phase d'exploitation
- Avantages fiscaux et procédure de mise en œuvre
- Nouvelle implications fiscales du transfert des charges
- TVA des sociétés minières,
- Avantages fiscaux et procédures de mise en œuvre

12H00-12H45 : Débats avec les panélistes

12H45-13H45 : Pause - Déjeuner

13H45-15H00 : Thème 2 : « Régime douanier des opérations minières »

Points essentiels :

- Régime douanier en phase de recherche
- Régime douanier en phase de travaux préparatoire
- Régime douanier en phase d'exploitation
- Avantages douaniers et procédure de mise en œuvre
- Régime douanier suspensif et dérogatoire et obligations du contribuable

15H00-15H30 : Débats avec l'animateur

15H30-17H00 : Débats conclusifs avec tous les animateurs

17H00 : Cocktail de clôture

Informations Pratiques :

- **Date des journées :** Jeudi 16 et vendredi 17 mars 2017
- **Lieu :** Hôtel BRAVIA
- **Heure :** 7H30
- **Coût :** 400 000 FCFA HT soit 472 000 F CFA TTC / personne

Intervenants principaux :

- Mme Martine KOUDA, Directrice de la législation et du contentieux de la DGI ;
- M. Adrien SOMDA, Inspecteur des Impôts, de la direction de la stratégie et du suivi des réformes de la DGI ;
- M. Emmanuel YAMEOGO, Directeur des Mines au ministère des mines et des carrières ;
- M. Souleymane DABO, Inspecteur du Trésor, Percepteur spécialisé du ministère des mines et des carrières ;
- M. SANKARA de la Direction de la législation et de la réglementation de la Direction Générale des Douanes ;
- Dr Brahima GUIRE, DG du Cabinet CFA-AFRIQUE SA ;
- Dr Roger LANOU, Directeur de mission à CFA-AFRIQUE SA.

Pour toute informations/ inscriptions veuillez contacter le Cabinet CFA-AFRIQUE SA au :

Tél : (+226) 25 33 37 85/ 67 43 18 28/ **Email :** sbourgou@cfa-afrique.com et cfa-afrique@cfa-afrique.com